

Bourse d'échanges du Festival du Mange Cailloux 2017

Organisée par Le Musée du Mange Cailloux
1, rue Belle Allée, 85290 MORTAGNE/SEVRE

Le **Musée du Mange Cailloux** est heureux de vous convier à sa première bourse d'échanges, à Mortagne-sur-Sèvre, de 10h00 à 18h00, au musée.

Règlement

Article 1 : l'organisateur propose une bourse d'échanges aux minéraux et fossiles.

Article 2 : la vente est strictement interdite, sous peine d'exclusion ferme et définitive.

Article 3 : les participants doivent réserver leur(s) table(s) avant le 25 mai auprès du Mange Cailloux.

Article 4 : tout désistement doit être prévenu auprès de l'organisateur le plus tôt possible, et au plus tard le 1er juin.

Article 5 : l'organisateur décide du placement des participants.

Article 6 : les participants peuvent réserver leur(s) table(s) pour une journée ou pour les deux jours du festival.

Article 7 : les exposants doivent s'acquitter du paiement de leur réservation auprès du musée avant midi, le jour de leur participation (sous-location interdite). Les tarifs sont précisés en bas de page.

Article 8 : les spécimens restaurés ou recollés doivent être signalés comme tels lors des échanges.

Article 9 : l'espace dédié à cette bourse d'échanges ne sera pas ouvert au public du festival, sauf aux visiteurs disposant d'échantillons à échanger.

Article 10 : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou tout autre dommage subi par les exposants. La protection est laissée à la charge des exposants à l'intérieur de la bourse.

Article 11 : les exposants pourront s'installer à partir de 8h30 le samedi 3 juin ou le dimanche 4 juin. L'installation de leur stand devra être impérativement terminée à 10h00.

Article 12 : remballage entre 18h00 et 19h00. Pour le bon déroulement de la bourse et du festival, aucun exposant ne sera autorisé à replier son stand avant 18h00 (sauf dérogation de la part de l'organisateur).

Article 13 : les véhicules pourront pénétrer sur la cour du musée pour décharger entre 8h30 et 9h30. Après 9h30, plus aucun véhicule n'est autorisé à rentrer ou stationner dans l'enceinte du musée. Ils doivent être stationnés sur les parkings indiqués sur le plan joint (tous à moins de 3 minutes à pied), afin de laisser libres les places de stationnement les plus proches aux visiteurs du festival.

Article 14 : les échangistes participant aux 2 jours de bourses pourront stocker leurs minéraux pour la nuit dans un local sécurisé dans l'enceinte du musée.

Article 15 : l'inscription peut se faire par mail ou par courrier en renvoyant le présent document complet et rempli. Elle implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Attention, le nombre de tables est limité !

Possibilité de restauration sur place en commandant des pizzas, salades, panini, crêpes, galettes. Une buvette fonctionnera toute la journée.

Tarifs

Table de 150 cm : 3 € pour 1 jour, ou 4 € pour 2 jours.

Table de 220 cm : 4 € pour 1 jour, ou 5 € pour 2 jours.

Réservation (2 tables maximum)

Nombre de tables de 150 cm réservées :

Nombre de tables de 220 cm réservées :

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :